

Mots clefs: exportation - Maroc - instruction	RI.MA.02	Maroc
	03/10	

I. POSSIBILITES D'EXPORTATION

Possibilités d'exportation – ainsi que des certificats mentionnés au point II – pour l'exportation vers le Maroc de:

- 1) Boyaux
- 2) **Lait et produits laitiers**

II. CERTIFICATS

<u>Code AFSCA</u>	<u>Titre du certificat</u>	
EX.VTP.MA.01.01	Certificat sanitaire relatif à l'exportation de boyaux vers le Maroc	3 p.
EX.VTP.MA.02.01	Certificat sanitaire vétérinaire d'exportation de lait et produits laitiers de Belgique vers le Maroc	3 p.

III. CONDITION DE CERTIFICATION

Certificat sanitaire vétérinaire d'exportation de lait et produits laitiers de Belgique vers le Maroc

Point 6.1 :

'officiellement indemne de mammites' réfère à la santé de la mamelle et peut être appréciée au niveau des exploitations par le biais des paramètres sanitaires (nombre de cellules somatiques, de germes, germes indicateurs ..)

Point 6.6 :

peut être indiqué si le plan HACCP de l'établissement comprend des procédures visant à éviter la contamination des produits finis par des antiseptiques ou autres additifs ou colorants non autorisés

Point 6.7.3 :

Les paramètres Césium 134 et Césium 137 sont repris dans le programme de contrôle national. Pour approuver la déclaration pour ces paramètres, vous pouvez vous baser sur le programme de contrôle national.